



valeurs moyennes

VEXIM

AUGMENTATION DE CAPITAL ET ENTRÉE DE LA BPI

PHARMACIE - SANTÉ

Il était temps. Après l'échec d'un placement privé de 5 millions d'euros en juin dernier, la jeune société innovante, spécialisée dans la microchirurgie du dos, qui ne dispose plus que d'un mois de trésorerie, lance une augmentation de capital de 10 millions d'euros qui sera souscrite à hauteur de 50 % par la banque publique d'investissement (BPI). Celle-ci fait son entrée au capital aux côtés de Truffle Capital et de Banexi, qui en détiennent près de 75 %.

L'offre est ouverte au public, mais le droit préférentiel de souscription (DPS) a été supprimé, ce que nous déplorons. Le délai de souscription (sans priorité) est très court, l'opération a débuté le 16 janvier et clôturera le 21. Le prix, situé entre 8,80 € et 10 €, offre une décote moyenne de 6 %.

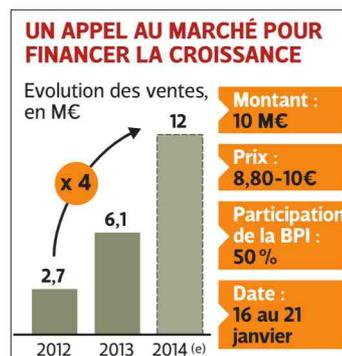
« Nous n'avons pas souhaité que nos deux grands actionnaires historiques participent à l'opération et se renforcent au capital, ce qui explique la suppression du DPS. Par ailleurs, nous avons exigé de ces derniers, ainsi que de la BPI, un engagement de rester trois ans, ce qui est rassurant pour les minoritaires », indique Vincent Gardès, le directeur général. La société a fait un sans-faute depuis son introduction en Bourse, en 2012. Les ventes de Spine Jack ont doublé en 2013 pour atteindre 6,1 millions d'euros et ont

quintuplé en trois ans. Ce petit cric en titane est la seule technique au monde qui permet de restaurer la hauteur initiale d'une vertèbre tassée ou fracturée tout en neutralisant la douleur.

Neuf mille implants ont déjà été posés en Europe dans 200 hôpitaux utilisateurs. « Ce rythme d'un doublement du chiffre d'affaires tous les ans nous semble tenable », indique Vincent Gardès, qui confirme son objectif de décrocher, d'ici à fin 2014, 10 % du marché européen, soit 12 millions de facturations. La levée de fonds permettra de mener la société jusqu'à l'équilibre opérationnel attendu en 2015 et de financer le lancement de l'injecteur innovant aux Etats-Unis. Cela contribuera à préparer l'entrée future de Spine Jack sur le marché américain. **A. B.**

NOTRE CONSEIL

SOUSCRIRE L'opération est éligible à la loi Tépà (enveloppe de 2,5 millions) à condition de d'être parmi les premiers à en faire la demande. La société est prometteuse. Le recul de 20 % du titre en un an ne paraît pas justifié. Viser 13 € (mnémo : ALVXM).



CRITÈRES D'INVESTISSEMENT	VALEURS MOYENNES	GRILLE DU CONSEIL	VALEURS MOYENNES	CRITÈRES D'INVESTISSEMENT	VALEURS MOYENNES	GRILLE
COMPORTEMENT DE L'ACTION ● PERFORMANCE DU TITRE COURS AU 16-1-14 : 10,20 € VARIATION 52 S. : - 22,02 % / 2014 : 0,99 % ● LIQUIDITÉ VOLUME QUOT. MOYEN ECHANGÉ : 11.893 EXTRÊMES 52 SEMAINES : 13,20 € / 9,60 €		PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE ● ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ ÉVOL. MOYENNE DEPUIS 3 ANS : NS ÉVOL. 2013 ESTIMÉE : 126 % ● BNPA ÉVOL. MOYENNE DEPUIS 3 ANS : NS ÉVOL. 2013 ESTIMÉE : NS		CONFIANCE DANS LA SOCIÉTÉ ● SOLIDITÉ DU BILAN DETTE NETTE / FONDS PROPRES : - 80 % DERNIER ACTIF NET PAR ACTION : 2 C ● CONSENSUS DES ANALYSTES NS		INTÉRÊT BOURSIER ● RENDEMENT DIVIDENDE 2013 ESTIMÉ : 0 ROD 2012 : NUL ; ROD 2013 : NUL ● VALORISATION ESTIMÉE PER 2013 : NS PER 2014 : NS

